M CONIZIO Anthony Fait le 10/12/2020

Demeurant: Le mas d'arneix 24450 saint priest les fougeres

Monsieur le Président

de la commission d'enquête

Mairie

4, rue de l'Abreuvoir

87290 SAINT SORNIN LEULAC

OBJET: Réponse à l'enquête publique du projet éolien de "LA LANDE DES VERRINES COMMUNES DE CHATEAUPONSAC et de SAINT SORNIN LEULAC"

Monsieur le Président,

Je vous prie de prendre en compte mes observations qui sont très défavorables au projet parc éolien de "La Longe", sur la commune de Saint Sornin Leulac pour les raisons suivantes:

- Les nuisances sonores, les troubles stromboscopiques, les troubles du sommeil, les maux de tête ... qui peuvent être engendrés

- Le préjudice écologique, outre la stérilisation des sols, par des tonnes de béton et de ferraille enfouis au pied des éoliennes, les constructeurs doivent élargir les chemins, arracher des haies pour le transport et l'élévation des machines

- Les répercutions dommageables sur la faune, notamment les oiseaux, les chauves souris...

- Le très faible ratio d'electricité produit par les éoliennes classiques

- Le préjudice financier en raison de la perte de valeur de l'immobilier proche des éoliennes (jusqu'à 1km) de 30% voire davantage

Pour toutes ces raisons, je souhaite porter à votre connaissance mon désaccord vis à vis de l'implantation de ce projet.

Je vous prie d'agréer Monsieur l'expression de mes sincères salutations.